



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 13 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Nouvelle amélioration des résultats aux examens de l'enseignement agricole

Session JUIN 2018

—

Stéphane Travert se félicite d'une nouvelle amélioration aux examens de l'enseignement agricole. Entre début juin et début juillet 2018, 80 863 candidats de l'enseignement agricole ont passé les épreuves orales et écrites pour obtenir un diplôme de l'enseignement agricole ou général (baccalauréat S). **Toutes filières confondues, le taux de réussite s'élève à 86,1%, soit 0,5 point de plus en comparaison à la session de juin 2017. Le taux de réussite dans les filières agricoles est marqué par une hausse de 0,5 point par rapport à l'an dernier, passant de 85,4% à 85,9%.**

Les admissions aux bacs professionnels et technologiques agricoles connaissent des augmentations notables. En effet, sur les 26 577 élèves qui se sont présentés aux épreuves d'un bac professionnel agricole, 84,6% l'ont obtenu, soit une hausse de 1,4 point par rapport à la session de juin 2017 ; sur les 5 544 qui ont passé celles d'un bac technologique STAV¹, 90,5% l'ont eu, soit 2,3 points de plus que l'an dernier.

Les taux de réussite des CAP agricole et des BTS² sont relativement stables. 95,6% des 8196 candidats en CAP agricole et 74,4% des 14 419 candidats en BTS ont eu leur diplôme.

¹ Bac technologique Sciences et Technologies de l'agronomie et du vivant.

² Brevet de technicien supérieur agricole.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Enfin, par rapport à l'an dernier, la proportion d'admis dans la filière BEPA³ connaît une légère inflexion se comptant en quelques dixièmes de point seulement. 24015 candidats se sont présentés pour obtenir le BEPA et 89,6 % d'entre eux l'ont obtenu.

Le taux de réussite en série générale (baccalauréat scientifique Ecologie, Agronomie et Territoires) est stable. 93,2% des 2 112 candidats ont eu leur diplôme.

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, adresse aux 69 592 diplômés ses compliments pour ces très bons résultats et leur présente ses vœux de réussite dans leur projet d'étude ou professionnel futur. Le ministre remercie également tous les personnels de l'enseignement agricole et les professionnels qui ont participé à l'organisation des épreuves comme à la formation des jeunes sans ménager leur temps, ni leur ardeur.

Pour le ministre, « plus que jamais, l'enseignement agricole est la voie d'excellence pour former les jeunes aux métiers de la nature, de l'agriculture, de la forêt, du paysage, des services et de l'environnement »

	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite	Rappel taux de réussite juin 2017	Ecart en points
Bac pro	27 589	26 577	22 477	84,6%	83,2%	+1,4
Bac Techno/STAV	5 617	5 544	5 016	90,5%	88,2%	+2,3
BEPA	24 660	24 015	21 517	89,6%	90,0%	-0,4
BTSA*	15 123	14 419	10 777	74,7%	74,7%	0,0
CAPA	8 742	8 196	7 837	95,6%	95,5%	+0,1
Sous-total	81 731	78 751	67 624	85,9%	85,4%	+0,5
Bac S EAT	2 126	2 112	1 968	93,2%	93,2%	0,0
Total	83 857	80 863	69 592	86,1%	85,6%	+0,5

*Les résultats au BTSA tiennent compte de l'expérimentation du BTSA LMD qui vise à passer le BTSA sous forme de semestres.

³ Brevet d'aptitude professionnelle agricole.